

Société civile de placement immobilier à capital variable
 8 rue Auber * 75009 PARIS * Tél 01 40 29 86 86 * Fax 01 40 29 86 87 * www.paref-gestion.com

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

À l'augmentation de capital dont les modalités sont détaillées au verso

Je soussigné (e) M Mme Mlle M et Mme Sté (IS ou IR) Autre

Nom Prénom
 Nom de jeune fille

Adresse

Code postal Commune..... Tél E-mail.....

Situation de famille marié concubin célibataire divorcé veuf

Régime matrimonial comm. légale sépar. de biens autre

Né le/...../19..... àdépartementpays.....

Nationalité française autre N°SIRET (sociétés).....

*A remplir
 le cas
 échéant*

représentant légal (sociétés, successions, indivisions, mineurs, incapable) usufruitier
 M Mme Mlle Nom Prénom
 Adresse
 Code postal Commune..... Tél

- Reconnais avoir reçu le/...../..... (date = délai de réflexion de 48h) les statuts, la note d'information visée par l'Autorité des Marchés Financiers et son actualisation et en avoir pris connaissance, ainsi que des conditions d'émission des parts rappelées au verso.
- Suis informé (e) du fait que la société ne garantit pas la revente des parts mais que des modalités sont prévues dans la note d'information pour le cas où les retraits excéderaient les souscriptions.

Souscrisparts d'INTERPIERRE (min. 5 pour les nouveaux associés) au prix unitaire de (voir au verso) €, soit au total€

Je règle ma souscription comptant. Ci-joint un chèque à l'ordre d'Interpierre de€

Je règle ma souscription par virement à l'ordre d'Interpierre au CIC Paris Turbigo 30066 10641 00010356601 88

Je demande un crédit. Ci-joint un acompte de 25 % à l'ordre d'Interpierre, soit €

J'ai bien noté que le solde devra être réglé par la banque ou par moi-même avant la fin du mois prochain. A défaut, le prix de la part sera celui en vigueur le jour du règlement du solde. Je m'engage à régler la différence le cas échéant.

Je demande que le règlement des revenus éventuels soit effectué par virement à : Banque et agence

Code banque Code guichet Compte n° clé

ouvert à mon nom au nom de Joindre un relevé d'identité bancaire.

J'opte Je n'opte pas pour le prélèvement libératoire sur les produits financiers.

Fait à le/...../20..... en 2 exemplaires dont un que je conserve.

Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Bon pour souscription de ...parts » (nombre de parts en toutes lettres)

INTERPIERRE

Société civile de placement immobilier à capital variable
RCS PARIS D 383 356 755

Capital statuaire 100 M€ divisé en 200.000 parts de 500 €.

Objet social : acquisition et gestion d'un patrimoine immobilier locatif.

Les statuts sont déposés au siège social. La responsabilité de chaque associé à l'égard des tiers est limitée à la fraction du capital qu'il possède.

Notice : la notice prévue par l'article 422-4 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers a été publiée au BALO du 2 septembre 2011.

Note d'information : la note d'information a reçu le visa SCPI n° 05-34 en date du 7 octobre 2005 de l'Autorité des Marchés Financiers et a été actualisée en juillet 2012.

MODALITÉS DE SOUSCRIPTION ET DE RETRAIT

Prix de souscription : 1 050 € à compter du 1er novembre 2011 (notice publiée au BALO le 2/9/2011)

Valeur nominale : 500 €

Prime d'émission : 550 € dont 10% HT (11,96% TTC) de commission de souscription

Prix de retrait : Si les souscriptions excèdent les retraits, le prix de retrait applicable est égal au prix de souscription en vigueur diminué de la commission de souscription, soit 90 % du prix d'émission, net de tout frais, soit 945 € au 1er novembre. Par contre, si les retraits excèdent les souscriptions, la société de gestion propose à l'associé de faire racheter ses parts sur le fonds de remboursement, si les sommes disponibles dans le fonds sont suffisantes. A compter du 1er novembre, le prix de rachat par le fonds de remboursement est porté à 800 €. Ce prix se situe entre la valeur de réalisation en vigueur et celle-ci diminué de 10%.

Acquisition en nue-propriété

En cas de souscription en démembrement, le souscripteur remplit le bulletin de souscription (à l'exception de la case grisée qui est remplie par l'usufruitier), établit un chèque à l'ordre d'Interpierre du montant de la nue-propriété (ou un acompte de 25% en cas de financement à crédit) et écrit de sa main en bas du bulletin de souscription la mention suivante :

« Bon pour souscription de ... parts d'Interpierre en nue-propriété, l'usufruit étant simultanément acquis par un tiers pour ... années »(nombre de parts et nombre d'années en toutes lettres)

Le certificat de parts émis après réception des fonds mentionne l'existence et la date d'extinction de l'usufruit.

Minimum de souscription : 5 parts pour les nouveaux associés ; pas de minimum pour les anciens.

Modalités de règlement : en totalité le jour de la souscription, sauf recours au crédit, auquel cas 25 % doivent être réglés le jour de la souscription. Le solde doit être réglé avant la fin du mois suivant.

Jouissance des parts : le premier jour du troisième mois suivant la réception intégrale des fonds par la société.

CAS PARTICULIERS

Sociétés : préciser dénomination et forme, capital et siège social, nom, prénom et qualité du représentant.

Successions : le bulletin, établi au nom des ayants droit justifiant de leurs qualités héréditaires, est signé par ceux-ci ou par leurs mandataires justifiant de leurs pouvoirs.

Mineurs et incapables : le bulletin, établi à leur nom en mentionnant leur situation juridique, est signé par leur représentant légal qui indique ses nom, prénom, qualité et domicile. Le majeur sous curatelle signe le bulletin ainsi que son curateur.

Usufruit : le bulletin, établi au nom du nu-propriétaire, est signé par celui-ci et par l'usufruitier à moins que l'un d'eux n'ait donné procuration à l'autre.

NB : la société de gestion se réserve la possibilité de demander toutes justifications utiles.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉ

Les informations recueillies dans le présent bulletin ne seront utilisées et ne feront l'objet de communication extérieure que pour les seules nécessités de la gestion ou pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Elles pourront donner lieu à l'exercice du droit d'accès dans les conditions prévues par la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

QUESTIONNAIRE DE CONNAISSANCE DE LA CLIENTELE

En application notamment de la directive MIF (Marché des Instruments Financiers) en vigueur depuis le 1er novembre 2007 et de la réglementation relative à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme

Tous les champs sont obligatoires

Joindre à ce questionnaire un justificatif de domicile et une pièce d'identité

PERSONNE PHYSIQUE

PERSONNE MORALE

M Mme Mlle M et Mme Sté (IS ou IR) Autre

NomPrénom

Adresse

Code postalVille.....Pays.....

TélE-mail.....

ProfessionNé le/...../19..... àDépartement

Nationalité française autreN°SIRET (sociétés).....

Résident fiscal français : oui non

Représentant légal (sociétés, successions, indivisions, mineurs, incapable) Usufruitier

M Mme Mlle NomPrénom

Adresse

Code postalVille.....Tél

1) Comment qualifieriez-vous votre niveau de connaissance concernant les produits d'épargne ?

Faible Moyen Elevé

2) Comment qualifieriez-vous votre niveau de connaissance concernant les marchés et les produits immobiliers ?

Immobilier en direct

Faible Moyen Elevé

Immobilier indirect (« pierre-papier »)

- Actions cotées de sociétés immobilières

Faible Moyen Elevé

- OPCVM spécialisé secteur immobilier

Faible Moyen Elevé

- SCPI

Faible Moyen Elevé

- OPCI

Faible Moyen Elevé

3) Quel type d'investisseur vous correspondrait le plus ?

Je n'accepte aucun risque de perte en capital

J'accepte une prise de risque modérée pouvant se traduire par une perte partielle de mon capital

4) Quel est le revenu annuel de votre foyer fiscal ?

< 30 000 euros de 30 000 à 50 000 euros

de 50 000 à 100 000 euros > 100 000 euros

5) Quel est le montant de votre patrimoine ?

- de 100 000 euros entre 100 000 et 300 000 euros
 Entre 300 000 et 500 000 euros + de 500 000 euros

6) Quelle est votre tranche marginale d'imposition ?

0% 5,50% 14%
 30% 40%

7) Etes-vous soumis à l'ISF ?

Non Oui (Précisez le taux d'imposition)

8) Quel est le montant de votre patrimoine immobilier hors parts de SCPI ?

- de 100 000 euros entre 100 000 et 300 000 euros
 Entre 300 000 et 500 000 euros + de 500 000 euros

9) Quel est le montant de votre patrimoine immobilier en parts de SCPI ?

Ne possède pas de parts de SCPI - de 10 000 euros
 Entre 10 000 et 30 000 euros + de 30 000 euros

10) Quels sont vos objectifs en matière d'investissement en parts de SCPI ?

Diversifier mes investissements Compléter mes revenus, ma retraite
 Défiscaliser Constituer un patrimoine

11) Quelle est la durée envisagée concernant vos placements en parts de SCPI ?

- de 8 ans Entre 8 et 10 ans + de 10 ans

12) Avez-vous pris connaissance des avantages et risques de placement en parts de SCPI ?

Oui Non

13) Compte tenu des documents et des renseignements qui vous ont été délivrés, estimez-vous avoir compris les risques inhérents à l'investissement en parts de SCPI ?

Oui Non

14) Quelle est l'origine des fonds que vous souhaitez investir ?

Epargne déjà constituée Successions
 Produit de cessions Revenus exceptionnels
 Autres (à préciser)

Je déclare assumer l'entière responsabilité des réponses que je viens de fournir à ce questionnaire.

Fait àle/...../.....

Signature

CADRE RESERVE A LA SOCIETE DE GESTION :

TEST D'ADEQUATION :

validé refusé